

Rencontres de la Jeune Création - Besançon Ville Ouverte aux Jeunes 1998 - Modification de la délibération du 6 avril 1998

M. LE MAIRE, Rapporteur : Par délibération en date du 6 avril 1998, le Conseil Municipal a statué favorablement sur le projet Rencontres de la Jeune Création / Besançon Ville Ouverte aux Jeunes 1998 et a autorisé le versement d'un certain nombre de subventions aux partenaires de l'opération.

Il était ainsi prévu d'attribuer une somme de 10 000 F à Anatole Production qui devait gérer le concert de clôture de la manifestation qui associera le Tao Saxophone Quartet et le percussionniste Manuel Wandji.

Cette association vient de faire connaître qu'elle ne pourrait assurer la gestion de cette opération ; l'AGEAS (Association de Gestion des Activités du Spectacle) se substituera à Anatole Production et prendra le relais pour l'organisation du concert qui aura lieu à l'Espace Planoise.

La subvention de 10 000 F sera donc versée à l'AGEAS.

Le Conseil Municipal est invité à prendre en compte et à autoriser cette modification.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

Récépissé préfectoral du 3 juin 1998.